



DAUX

ANALYSE des MESURES de BRUIT aux ECOLES de DAUX

Mairie de DAUX

24/02/2020

Historique

- La mairie de DAUX a demandé des mesures réelles pour évaluer l'état initial de l'environnement avant l'expérimentation et pendant l'expérimentation
- La demande a été exprimée en juillet 2019 auprès de l'aéroport, validée en août par ce dernier
- La campagne de mesures a eu lieu entre le 4 décembre et le 4 février 2020
- Les sonomètres Sentinelle sont installés dans le jardin scolaire des écoles de DAUX, face à la plaine du Lauray
- La mairie de DAUX a demandé la poursuite des mesures pour accompagner la poursuite de l'expérimentation

Les mesures

- L'aéroport (Mmes Collin et Julia) ont transmis à la mairie de DAUX une synthèse ainsi que les données brutes ce que la mairie avait demandée permettant de faire une analyse plus fine
- La mairie souhaitait vérifier si les mesures ponctuelles effectuées avec un sonomètre du commerce étaient valides et évaluer par ailleurs l'impact des changements de trajectoires sur une période longue alternant les périodes de départ et d'arrivée

Les premières conclusions

- La médiane des vols s'élève pour les jours ouvrables sur 6 semaines entre 55 et 109 vols; à noter l'impact des mouvements sociaux de décembre sur le trafic aérien.
- Suivant les jours de la semaine toujours en valeur médiane:
 - Entre **55 % et 63%** des vols dépassent les 60 dB max
 - Entre **9%** et **39%** des vols dépassent les 65 dB max
 - Entre **40 et 80%** des vols dépassent en médiane les 60 dB max sur le créneau ALAE-école
 - Entre **7 et 45%** des vols dépassent en médiane les 65 dB max sur le créneau ALAE-école
- Les jours où le trafic est en départ Nord ce sont jusqu'à 100% des vols qui dépassent les 60 dB max en période ALAE école et jusqu'à **80%** qui dépassent les 65 dB toujours pour le même créneau horaire
- Les jours où le trafic est en atterrissage Nord l'impact est moindre (30 à 40% dépassant 60 dB, 10 à 15% dépassant 65 dB) sur ces mêmes créneaux

Nota: créneau ALAE-école = 7h15 à 18h45

Les limites de l'analyse

- L'absence de mesure antérieure à l'expérimentation ne permet pas d'évaluer complètement l'impact Fisto-Lacou
- Néanmoins au vu des bruits mesurés sur les quelques trajectoires conventionnelles identifiées, l'impact du rapprochement des trajectoires de plus d'1 km est évalué d'au moins 5 dB en valeur maximum (ce qui multiplie par au moins un facteur 2 l'intensité sonore perçue)
- Les départs Ouest ont aussi un impact non nul; cependant, sur une journée départ Nord, le 10 janvier (113 vols, dont 52 dépassant 65 dB max en période scolaire), sur ces 52 vols bruyants les 2/3 correspondent aux nouvelles trajectoires
- Les nouvelles trajectoires ont donc très sensiblement dégradé le niveau des nuisances aériennes au niveau des écoles de DAUX; le niveau max dépasse 65 dB comme nous l'avions ponctuellement mesuré

Conclusion

- La mesure d'impact des nouvelles trajectoires sur les nuisances sonores et sur le PEB passent par des mesures réelles de bruit; nous remercions l'aéroport pour cet éclairage précis
- Un bruit max constaté régulièrement supérieur à 65 dB aux écoles de DAUX est confirmé; ce sont 300 élèves qui sont concernés....
- Nous demandons que soit formellement établi un état initial de l'environnement avant le 23 mai 2019
- Nous demandons dans cette attente l'arrêt immédiat de l'expérimentation telle que conduite aujourd'hui
- Nous demandons que chaque modification apportée fasse l'objet d'une mesure d'impact
- L'aéroport et son territoire sont étroitement liés; n'abimons pas ce lien.